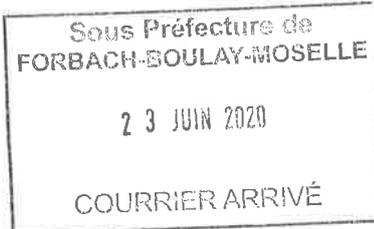




Nombre de délégués  
en exercice : 56

REPUBLIQUE FRANÇAISE



## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

-----  
SEANCE DU 22 JUIN 2020

A la suite d'une convocation en date du 16 juin 2020, les membres composant le Comité Syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 22 juin 2020 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : 30

Mesdames, Messieurs, Roland ROTH, Guy BORN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Claude DECKER, Cyrille FETIQUE, Salvatore FIORETTO, Alain FLAUS, François GATTI, Eric HEMMERT, Jean-Paul HILPERT, Jean-Claude HOLTZ, Jean-Luc JEHIN, Sébastien LANG, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Jean-Bernard MARTIN, Jean MATHIA, Victor MICHEL, Frédéric MULLER, Gabriel MULLER, Joël NIEDERLAENDER, Denis NILLES, Simone RAMSAIER, Claude SCHAFER, Gilbert SCHUH, Philippe SCHUTZ, Christian SCHWALBACH, Jean-Victor STARCK, Danièle STAUB.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : 6

Mesdames, Messieurs, Hubert BUR (représenté par Dominique SCHOULLER), Günther KAUSCHKE (représenté par Daniel FRITZ), Bernard PETRY (représenté par Josette KARAS), Marc SENE (représenté par Gabriel GLATH), René STEINER (représenté par Romuald YAHIAOUI), Mireille STELMASZYK (représentée par Antoine FRANKE).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : 9

Mesdames, Messieurs, Valentin BECK (procuration à Salvatore FIORETTO), André DUPPRE (procuration à Simone RAMSAIER), Jean-Charles GIOVANELLI (procuration à Jean-Luc JEHIN), Laurent KALINOWSKI (procuration à Jean-Paul HILPERT), Pierre LANG (procuration à Roland ROTH), Francis SIDOT (procuration à Eric HEMMERT), Francis VOGT (procuration à Eric HEMMERT), Gabriel WALKOWIAK (procuration à Frédéric MULLER), Alain ZIMMERMANN (procuration à Jean MATHIA).

✓ Absents et absents excusés : 11

Mesdames, Messieurs, Jean-Marie EYERMANN, Raphaël GARCIA-CANO, Roland GLODEN, Guy JACQUES, Gabriel KOPP, Véronique PREIS, Pascal RAPP, Serge STARCK, Jean-Paul TINNES, François TROMBINI, Christian WEIRICH.

-----  
**06. FINANCES**

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2020**

Le Conseil Syndical,

EXPOSE pour mémoire, le budget 2019 du Sydeme a été fixé par arrêté préfectoral en date du 5 décembre 2019, à la suite de la saisine de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est. Dans ce cas, l'article L.1612-9 du CGCT impose que le vote du budget primitif de l'exercice suivant ait lieu seulement après le vote du compte administratif. Cette articulation permet de reprendre au budget primitif suivant le déficit éventuel.

Les lignes directrices du budget ont été détaillées dans le rapport d'orientation budgétaire et lors du débat qui s'en est suivi avant la crise Covid-19. Il est rappelé que l'objectif est d'avoir un budget équilibré dans son fonctionnement en dehors des éléments exceptionnels liés à la reconnaissance des dettes envers les intercommunalités et à la restructuration financière. Ces dettes sont composées des retards de reversement des soutiens des éco-organismes et des recettes issues des matériaux recyclés des années 2016 à 2019.

Le budget primitif intègre les dépenses des trois régies qui ont été absorbées par le Sydeme au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les facturations entre le Sydeme et les régies n'existent plus.

Le chapitre 11 intègre toutes les prestations réalisées auparavant par les trois régies. Ainsi y figurent l'ensemble des dépenses du pôle transport, les charges liées aux activités de tri et de recyclage, les dépenses de traitement des déchets verts et des plateformes de compostage, les coûts de la méthanisation, tant à Morsbach pour Méthavalor qu'à Sarreguemines pour le méthaniseur dédié aux déchets verts, les frais de traitement des déchets valorisés thermiquement ou stockés sur le site de Téting sur Nied, les coûts de fabrication et de distribution des sacs Multiflux et, enfin, les dépenses des services supports (qualité, administration, ateliers).

Le chapitre 12 intègre l'ensemble des salariés du Sydeme et des régies, soit un total de 200 agents en début d'année, auxquels s'ajoutent le recours à du personnel intérimaire issu en particulier d'associations d'insertion et affecté au centre de tri des recyclables de Ste Fontaine.

Sont principalement inscrites en dépenses au chapitre 65 les soutiens et les recettes issues des activités de tri pour l'année 2020 à reverser à l'ensemble des membres du syndicat.

En ce qui concerne les dépenses financières au chapitre 66, le budget prévoit une indemnité maximale de remboursement anticipé d'emprunt de 1.884.000 € pour la restructuration des deux emprunts à taux variables qui se rajoute aux intérêts d'emprunt prévisionnels. Cette charge est compensée par une ressource supplémentaire d'un montant équivalent en section d'investissement inscrite au chapitre 16. Par ailleurs, cette indemnité de remboursement anticipée fera l'objet d'un étalement sur la durée pondérée des deux emprunts restructurés. En conséquence est inscrite une recette d'un même montant (1.844 k€) au chapitre 042 en opération d'ordre et une charge de 134.571 euros correspondant à 1/14<sup>ème</sup> de l'indemnité est prévue en opération d'ordre.

Le Sydeme doit annuler des factures croisées avec ses régies qui n'étaient pas réglées lors de la clôture de l'exercice comptable 2019. Elles sont enregistrées au chapitre 67 à hauteur de 3,6 M€ H.T. Des produits exceptionnels inscrits au chapitre 77 viennent compenser cette charge afin d'annuler les rattachements correspondants qui feraient double emploi et cela n'aura pas d'impact sur le résultat. Le solde des dépenses exceptionnelles est constitué de l'exercice d'une caution bancaire dans le cadre de la liquidation de la SEM. Cette charge est elle aussi compensée au compte de résultat mais par une reprise de provision 2019 inscrite au chapitre 78.

Le chapitre 042 enregistre les opérations d'ordre qui sont le reflet de la charge d'amortissement prévisionnelle (4,7 M€), des écritures liées aux stocks de matières premières, d'encours de production et de produits finis de l'unité de fabrication de sacs (300 k€), de l'étalement de l'indemnité de remboursement anticipé des anciens emprunts Dexia vu ci-dessus, ainsi que des écritures liées à des

cessions d'actifs dont la forêt (250 k€) et à la fermeture de la SEM (831 k€). Les sorties d'actifs sont elles aussi compensées par des recettes inscrites en produits exceptionnels et en reprise de provisions.

A noter que le BP 2019 prévoyait un résultat cumulé à hauteur de 17 757 745 €. La mise en œuvre des mesures de rationalisation budgétaire ainsi que de réorganisation du Sydeme ayant déjà partiellement produit des effets, le déficit cumulé au 31 décembre 2019 est ramené à 16 644 496,45 € et la section d'investissement présente un excédent de 1,8 M€ (restes à réaliser inclus). Ces montants figurent dans le budget primitif 2020 au niveau des reports.

En conclusion, le budget primitif 2020 affiche un déficit final équivalent au déficit du compte administratif 2019 inscrit en report.

### **Budget de fonctionnement**

<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>BP 2020</b>	<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>BP 2020</b>
		013 Atténuation de charges	393 600,00
011 Charges générales	24 511 221,00	70 Ventes	41 393 734,00
012 Charges de personnel	9 522 160,00	74 Subvention d'exploitation	365 000,00
65 Autres charges de gestion courante	3 826 132,00	75 Autres produits de gestion	2 650 000,00
66 Charges financières	4 330 250,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	4 177 000,00	77 Produits exceptionnels	3 811 000,00
68 Dotations aux provisions	115 000,00	78 Reprise de provisions	1 520 265,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>46 481 763,00</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>50 133 599,00</b>
023 Virement à l'investissement	0,00	042 Subventions virées au résultat	380 000,00
042 Opération d'ordre - Amortissements	6 215 836,00	042 Opération d'ordre	2 184 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>6 215 836,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>2 564 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>52 697 599,00</b>	<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>52 697 599,00</b>
D002 Déficit reporté	16 644 496,45	D002 Excédent reporté	0,00
<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>69 342 095,45</b>	<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>52 697 599,00</b>
		<b>Résultat cumulé</b>	<b>-16 644 496,45</b>

A ce déficit cumulé, il convient de rajouter les résultats cumulés des trois régies du Sydeme, dissoutes le 31 décembre dernier.

En effet, il est rappelé que le Sydeme a absorbé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 les trois régies DSM, CSM, et Ecotri Moselle-Est, à autonomie financière et personnalité morale, selon la décision n°3 prise par le comité syndical du 16 décembre 2019 ;

Les trois régies viennent de réunir leurs conseils d'administrations respectifs pour arrêter les comptes administratifs 2019, et cette étape était nécessaire avant que les résultats cumulés par section de l'exercice (excédents ou déficits) puissent être repris dans les comptes du Sydeme ;

Techniquement, le Service de Gestion Comptable de St Avold va fusionner tous les comptes des régies et procéder à des écritures au sein du Sydeme à l'issue des conseils d'administration qui viennent de se tenir.

Lorsque l'opération sera faite, les résultats des régies et surtout les déficits de la régie Ecotri seront reportés dans les comptes de report du Sydeme. Cette transcription par le CSG donnera lieu à l'inscription des soldes en report à nouveau au budget du Sydeme, au travers d'une décision budgétaire modificative à prendre ultérieurement.

Néanmoins, dans un souci de transparence et d'exhaustivité des comptes, il convient d'ores et déjà de présenter, pour information, les résultats des trois régies.

### Régie DSM - Distribution de Sacs Multiflux : résultat 2019 cumulé + 20.534,75 €

Dépense d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019/18	Recettes d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019/18
011 Charges générales	161 677	163 095	1 419	013 Atténuation de charges	4 002	7 225	3 223
012 Charges de personnel	504 790	510 047	5 257	70 Ventes	678 259	696 886	18 626
65 Autres charges de gestion courante		2	2	75 Autres produits de gestion		1	
66 charges financières				76 Produits financiers			
67 charges exceptionnelles		2 410	2 410	77 Produits exceptionnels	6 883	2 047	-4 836
68 Dot. Amort. Prov. Dépréc.	25 000	12 762	-12 238	78 Rep. Amort. Prov. Dépréc.			
<b>total des dépenses réelles d'exploita</b>	<b>691 467</b>	<b>688 315</b>	<b>-3 151</b>	<b>total des recettes réelles</b>	<b>689 144</b>	<b>706 159</b>	<b>17 014</b>
Total des dépenses d'ordre	0	0	0	Total des recettes d'ordre	0	0	0
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>691 467</b>	<b>688 315</b>	<b>-3 151</b>	<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>689 144</b>	<b>706 159</b>	<b>17 014</b>
				<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>-2 322</b>	<b>17 844</b>	<b>20 166</b>
D002 Déficit reportés				D002 Excédent reportés	5 013	2 691	-2 322
<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>691 467</b>	<b>688 315</b>	<b>-3 151</b>	<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>694 158</b>	<b>708 850</b>	<b>14 693</b>
				<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2 322</b>	<b>17 844</b>	<b>20 166</b>
				Résultat cumulé	2 691	20 535	17 844

Les ventes concernent la facturation du coût du service au Sydeme. Les charges significatives se divisent entre personnel et dépenses liées à la flotte de véhicules dédiée aux ambassadeurs et aux logisticiens.

La régie DSM n'a pas de section d'investissement.

### Régie CSM – Confection de Sacs Multiflux : Résultat 2019 cumulé = 53.510,39 €

#### Synthèse des résultats :

2019	Résultat de l'année	Reports	Résultat cumulé
Exploitation	29 694,73	1 985,66	<b>31 680,39</b>
Investissement	10 766,00	11 064,00	<b>21 830,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 460,73</b>	<b>13 049,66</b>	<b>53 510,39</b>

#### Détail comptes par sections :

Dépense d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019/18	Recettes d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019/18
011 Charges générales	3 342 750	3 241 847	-100 904	013 Atténuation de charges	347 837	233 836	-114 000
012 Charges de personnel	530 204	529 392	-812	70 Ventes	3 362 884	3 451 398	88 514
65 Autres charges de gestion courante		0	0	74 Subvention d'exploitation	207 817	0	-207 817
66 Charges financières	12 650	14 781	2 131	75 Autres produits de gestion		2	2
67 Charges exceptionnelles	0	7 728	7 728	76 Produits financiers	0	0	0
68 Dot°, Amort°, Provision	41 144	10 000	-31 144	77 Produits exceptionnels	2 105	143 973	141 868
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>3 926 748</b>	<b>3 803 749</b>	<b>-91 855</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 920 642</b>	<b>3 829 210</b>	<b>-91 432</b>
041 Opération d'ordre entre sections			0	042 Valeur stock N / encours et pr	288 936	293 170	4 234
042 Valeur stocks N-1	289 417	288 936	-481	041 Opération d'ordre			0
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>289 417</b>	<b>288 936</b>	<b>-481</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>288 936</b>	<b>293 170</b>	<b>4 234</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>4 216 165</b>	<b>4 092 685</b>	<b>-92 336</b>	<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>4 209 578</b>	<b>4 122 380</b>	<b>-87 198</b>
D002 Déficit reporté	0	0		D002 Excédent reporté	8 573	1 986	
<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>4 216 165</b>	<b>4 092 685</b>	<b>-92 336</b>	<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>4 218 151</b>	<b>4 124 365</b>	<b>-87 198</b>
				<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6 587</b>	<b>29 695</b>	<b>36 282</b>
				Résultat cumulé	1 986	31 680	29 695

En recette, il convient de noter la fin de la subvention d'exploitation de l'ADEME pour la fabrication des sacs verts, et un produit exceptionnel dû aux remboursements pour les années 2016 à 2018 de taxes sur l'électricité (TIFCPE pour 100 k€) et à une restitution des Urssaf de 40 k€.

Les charges d'exploitation couvrent le coût de fabrication des sacs, l'énergie, la maintenance, l'entretien et les loyers des machines et du bâtiment. Le personnel est composé de 12 agents. Les écritures de la section d'investissement concernent les écritures de variation des stocks :

Dépenses d'investissement	CA 2018	CA 2019	2019/18	Recettes d'investissement	CA 2018	CA 2019	2019/18
<i>Dépenses d'équipements</i>	0	0	0	<i>Recettes d'équipement</i>	0	0	0
				10 Dotations, fonds divers, réserves	0	15 000	15 000
<i>Dépenses financières</i>	0	0	0	<i>Recettes financières</i>	0	15 000	15 000
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		0	0	<b>Total des recettes réelles</b>	0	15 000	15 000
040 Transfert entre sections (Stock année N)	288 936	293 170	4 234	040 Transfert entre sections (Stock année N-1)	289 417	288 936	-481
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>288 936</b>	<b>293 170</b>	<b>4 234</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>289 417</b>	<b>288 936</b>	<b>-481</b>
<b>Total investissements</b>	<b>288 936</b>	<b>293 170</b>	<b>4 234</b>	<b>Total des recettes de l'exercice</b>	<b>289 417</b>	<b>303 936</b>	<b>14 519</b>
Reste à réaliser				Reste à réaliser	0	0	
Solde négatif reporté				Solde d'exécution reporté	10 583	11 064	481
<b>Dépenses totales investissement</b>	<b>288 936</b>	<b>293 170</b>	<b>4 234</b>	<b>Recettes totales d'investissement</b>	<b>300 000</b>	<b>315 000</b>	<b>15 000</b>
				<b>Montant disponible pour investir</b>	<b>11 064</b>	<b>21 830</b>	<b>10 766</b>

**ECOTRI Résultat 2019 cumulé : (déficit) = - 2.422.820,26 €**

#### Synthèse des résultats :

2019	Résultat de l'année	Report	Résultat cumulé
Exploitation	-1 516 709,53	-781 738,62	-2 298 448,15
Investissement	-22 781,00	-101 591,11	-124 372,11
<b>TOTAL</b>	<b>-1 539 490,53</b>	<b>-883 329,73</b>	<b>-2 422 820,26</b>

#### Détail section d'exploitation :

Dépense d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019-18	Recettes d'exploitation	CA 2018	CA 2019	2019-18
011 Charges générales	7 445 037	7 296 454	-148 583	013 Atténuation de charges	620 793	538 566	-82 226
012 Charges de personnel	9 148 648	8 886 877	-261 771	70 Ventes	14 822 927	15 517 689	694 762
65 Autres charges de gestion	0	18 645	18 645	74 Subvention d'exploitation	307 141	402 733	95 592
66 Charges financières	13 061	14 353	1 292	75 Autres produits		0	
67 Charges exceptionnelles	1 915	7 298	5 383	77 Produits exceptionnels	76 061	47 770	-27 945
68 Dot. aux provisions	0	1 799 842	1 799 842	78 Reprise de provisions			
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>16 608 660</b>	<b>18 023 468</b>	<b>1 414 808</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>15 826 922</b>	<b>16 506 759</b>	<b>680 183</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation</b>	<b>16 608 660</b>	<b>18 023 468</b>	<b>1 414 808</b>	<b>Total des recettes d'exploitation</b>	<b>15 826 922</b>	<b>16 506 759</b>	<b>680 183</b>
D002 Déficit reportés	0	781 739	0	D002 Excédent reportés			
<b>Total des dépenses cumulées</b>	<b>16 608 660</b>	<b>18 805 207</b>	<b>1 414 808</b>	<b>Total des recettes cumulées</b>	<b>15 826 922</b>	<b>16 506 759</b>	<b>680 183</b>
				<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-781 739</b>	<b>-1 516 710</b>	<b>-734 971</b>
				<b>Résultat cumulé</b>	<b>-781 739</b>	<b>-2 298 448</b>	<b>-1 516 710</b>

La hausse du chiffre d'affaires reflète les ajustements tarifaires votés fin 2018 pour l'année 2019 afin de se rapprocher d'un excédent brut positif de nature à rattraper le déficit 2018 qui s'élevait à -782 k€. Les subventions perçues concernent les aides reçues pour les postes d'insertion du centre de tri des recyclables de Ste Fontaine, et les produits exceptionnels sont principalement constitués de remboursements d'assurance.

En dépense, il convient de constater le résultat des efforts de maîtrise des dépenses décidés à la fin de l'exercice précédent, au non remplacement des départs du personnel et au changement de méthode comptable en matière de provisions pour risques.

Le déficit d'exploitation est lié aux provisions pour risques (congrés payés, risque prud'homal, et litige CICE) à hauteur de 1,8 M€. Sans ces provisions, le résultat de la régie aurait été excédentaire.

Le budget de la régie, après les décisions modificatives votées en septembre 2019 à la suite du changement de gouvernance anticipait un déficit cumulé de - 2,9 M€. Il n'est finalement que de -2, 3M€. Cet écart s'explique par un cumul d'évènements : des provisions pour congrés payées inférieures de 100 k€ aux prévisions à la suite de mouvements du personnel intervenus en cours d'année, un contrôle de la masse salariale et l'impact de certaines baisses de taux de cotisation (intégration de l'ancien système du CICE dans le taux Urssaf 2019, baisse du taux d'AT), une maîtrise des charges d'exploitation.

#### Détail investissement ECOTRI :

Est enregistré en investissement le prêt accordé au financement du 1% logement.

Dépenses d'investissement	CA 2018	CA 2019	2019-18
21 Immobilisations corporelles			0
<b>Dépenses d'équipements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
13 Subvention d'investissement			
16 Remboursement d'emprunts			
27 Immobilisations financières	21 175	22 781	1 606
<b>Dépenses financières</b>	<b>21 175</b>	<b>22 781</b>	<b>1 606</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>21 175</b>	<b>22 781</b>	<b>1 606</b>
13 Subventions virée au résultat			
20 Immobilisation incorporelles			
21 Immobilisation			
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total investissements</b>	<b>21 175</b>	<b>22 781</b>	<b>1 606</b>
Reste à réaliser			
Solde négatif reporté	80 416	101 591	21 175
<b>Dépenses totales cumulées</b>	<b>101 591</b>	<b>124 372</b>	<b>22 781</b>

Recettes d'équipement	CA 2018	CA 2019	2019-18
	0	0	0
10 Dotations, fonds divers, réserves	0	0	0
2.. Immobilisations			
			0
			0
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
021 Virement reçu de la section d'exploitation			
040 Transfert entre sections	0	0	
	0	0	
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des recettes de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Reste à réaliser			
Solde négatif reporté			0
<b>Recettes totales cumulées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Montant disponible pour investir	-101 591	-124 372	-22 781

L'impact sur les reports du budget du Sydeme 2020 de l'ensemble des trois régies sera le suivant :

Budget		Résultat de l'année 2019	Report 2018	RAR	Report à inscrire en 2020
<b>DSM</b>	Exploitation	17 843,63	2 691,12		20 534,75
	Investissement	0,00	0,00		0,00
<b>CSM</b>	Exploitation	29 694,73	1 985,66		31 680,39
	Investissement	10 766,00	11 064,00		21 830,00
<b>ECOTRI</b>	Exploitation	-1 516 709,53	-781 738,62		-2 298 448,15
	Investissement	-22 781,00	-101 591,11		-124 372,11
<b>TOTAL REGIES</b>	Exploitation	-1 469 171,17	-777 061,84		-2 246 233,01
	Investissement	-12 015,00	-90 527,11		-102 542,11
<b>SYDEME</b>	Exploitation	-14 650 099,82	-1 994 396,63		-16 644 496,45
	Investissement	-723 520,36	2 550 182,95	602 541,64	2 429 204,23
<b>CUMUL BUDGETS</b>	Exploitation	-16 119 270,99	-2 771 458,47		-18 890 729,46
	Investissement	-735 535,36	2 459 655,84	602 541,64	2 326 662,12
<b>TOTAL</b>					-16 564 067,34

### Budget et programme d'investissement Sydeme 2020

Des emprunts nouveaux d'un montant de 22,5 M€ sont inscrits dans le cadre de la restructuration financière du Sydeme en cours. En l'état des discussions, sont inscrits 10.971.100 € au titre d'une proposition de la SFIL de restructuration de deux emprunts existants (contractés à l'époque avec Dexia), et 11.500.000 € pour les discussions actuellement en cours avec d'autres établissements bancaires. A noter que le nouveau financement de la SFIL conduit au remboursement de deux emprunts pour un montant de 9.087.066,72 €. Ce remboursement s'enregistre en dépense d'investissement et se rajoute aux autres remboursements des emprunts existants ; en conséquence les dépenses inscrites au chapitre 16 s'élèveraient à 12,9 M€.

Les investissements ont été examinés avec les services et réduits au maximum.

Ils se répartissent entre :

- Éléments de sécurité : 399 000 €
- Dossiers ICPE : 38 000 €
- Reprise de voiries : 115 000 €
- Phase 2 de la ligne d'affinage du compost et optimisation du process de Méthanisation : 232 000 €
- Intervention sur le process Multiflux permettant des inversions du sens de rotation des vis : 78 000 €
- Traitement des odeurs : 70 000 €
- Matériel informatique : 20 000 €
- Divers : 126 000 €.

Le détail déjà présenté lors du débat d'orientation budgétaire figure ci-dessous :

Intitulé / Site	Montant de l'investissement (€HT)
<b>Centre Multiflux de Faulquemont</b>	
Cde ouverture/fermeture trappe	24 000,00 €
Passerelles de sécurité : plan OK (SV)	30 000,00 €
Dispositif de condamnation des éléments en mouvement (trappe de tri /	12 000,00 €
Ligne de vie (appel d'offres publics à lancer en 2020)	110 000,00 €
<b>Centre de Transfert de Creutzwald</b>	
Cuve GNR 1500 litres	3 500,00 €
<b>Optimisations communes à tous les sites</b>	
Dossier modificatif ICPE de toutes les plates-forme réception déchets verts ( mise à jour à sous traiter MBS-FLQ)	10 000,00 €
<b>Optimisation du centre de tri de Morsbach</b>	
Cde ouverture/fermeture trappe	28 000,00 €
Dispositif de condamnation des éléments en mouvement (trappe de tri /	22 000,00 €
Ligne de vie (appel d'offres publics à faire)	100 000,00 €
Zone sous bunker réception (bâche-pompe-tamis...)	5 000,00 €
Parking PL Multiflux CTMM	60 000,00 €
Réfection de voirie - reprise scellement tampon assainissement - tout le site	10 000,00 €
Marquage au sol	20 000,00 €
<b>Optimisation Transfert Sarreguemines</b>	
Achat d'un nouveau grappin neuf	41 000,00 €
<b>Optimisation Centre de tri de Sarreguemines</b>	
Cde ouverture/fermeture trappe	26 000,00 €
Dispositif de condamnation des éléments en mouvement (trappe de tri /	15 000,00 €
Ligne de vie (appel d'offres publics à faire)	110 000,00 €
<b>Optimisation de Sainte-Fontaine</b>	
Plate forme bois - intervention voirie - retouche béton	10 000,00 €
<b>Optimisation Méthavalor</b>	
Séparateur magnétique ligne d'affinage compost	85 000,00 €
Ouvre sac ( 2) ST	56 000,00 €
Porte 4	18 000,00 €
Potence murale avec palan zone Orgasep 1T	3 000,00 €
4 ordinateurs portables pour équipe maintenance	3 200,00 €
Éclairage (remplacement lampes vapeur sodium par LED)	4 000,00 €
Double porte accès zone de préparation	3 000,00 €
1 convoyeur (sur 3) pour tunnel de maturation	38 000,00 €
Inversions sens de rotations spirales sur lignes prioritaires	50 000,00 €
Traitement des odeurs	50 000,00 €
Remise en état bac de rétention acide sulfurique	20 000,00 €
Pompe à pneus "Armatech" pour bio-déconditionneur	4 000,00 €
1 Appareil respiratoire isolant (ARI - Type pompier avec bouteilles)	7 000,00 €
Mise en conformité - réexamen dossier ICPE	10 000,00 €
Dossier modificatif ICPE ( mise à jour à sous traiter )	12 000,00 €
<b>Optimisation Méthanisation Sarreguemines</b>	
Automatisation du chauffage	6 000,00 €
Dossier modificatif ICPE ( mise à jour à sous traiter )	10 000,00 €
Remise en état du bassin de décantation eau de voirie	15 000,00 €
Bureaux + vestiaires	4 000,00 €
<b>Locaux administratifs</b>	
Adoucisseur d'eau sur réseau de chauffage	2 300,00 €
Rafraîchissement nocturne - GTB - ventilation à câbler	6 000,00 €
Matériel informatique	20 000,00 €
Remplacement des stores façade Sud	15 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 078 000,00 €</b>

Le budget d'investissement sera voté en suréquilibre, et répond en cela aux prescriptions du CGCT. En effet, l'article L.1612-7 précise que « ...n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent report par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées », ce qui est le cas pour la section d'investissement. Cette section ne peut donc pas être considérée comme en déséquilibre.

Pour mémoire, les immobilisations financières concernent les dépôts et consignations effectués auprès des services douaniers dans le cadre des transferts transfrontaliers. De nouvelles consignations sont constituées chaque année pour l'année en cours et l'année à venir (dépenses d'investissement), et les anciennes arrivant à échéances donnent lieu à restitution (recette d'investissement).

Les dépenses d'investissement en opération d'ordre correspondent au montant anticipé des stocks de l'usine à sacs, stocks se répartissant entre matières premières, encours de production, et produits finis. L'unité dispose de stocks objectifs de produits finis correspondant à un mois de distribution, et doit aussi disposer d'assez d'encours et de matières premières pour redémarrer la production dès la première semaine de janvier.

### **Budget d'investissement**

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>BP 2020</b>	<b>Recettes d'investissement</b>	<b>BP 2020</b>
20 Immobilisations incorporelles	38 000,00	013 Subvention d'investissement	0,00
21 Immobilisations corporelles	720 000,00	016 Emprunts nouveaux	22 471 100,00
23 Immobilisations en cours	320 000,00	23 Immobilisations en cours	0,00
<b>Dépenses d'équipements</b>	<b>1 078 000,00</b>	<b>Recettes d'équipement</b>	<b>22 471 100,00</b>
13 Subvention d'investissement	241 000,00	10 Dotations, fonds divers, réserves	0,00
16 Remboursement d'emprunts	12 895 600,00	27 Autres immobilisations financières	180 000,00
27 Autres immobilisations financières	365 000,00	<b>Recettes financières</b>	<b>180 000,00</b>
<b>Dépenses financières</b>	<b>13 501 600,00</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>22 651 100,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>14 579 600,00</b>	021 Vir_t reçu de la section d'exploitat°	
13 Subventions virées au résultat	380 000,00	040 Transfert entre sections	6 081 265,00
20 Immobilisations incorporelles		041 Transfert entre chapitre	
041 Opération d'ordre	300 000,00	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>6 081 265,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>680 000,00</b>	<b>Total des recettes de l'exercice</b>	<b>28 732 365,00</b>
<b>Total investissements</b>	<b>15 259 600,00</b>	Reste à réaliser	
Reste à réaliser	602 541,64	Solde d'exécution reporté (avec RAR N-1)	2 429 204,23
Solde négatif reporté		<b>Recettes d'investissement cumulées</b>	<b>31 161 569,23</b>
<b>Dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>15 862 141,64</b>	<b>Solde disponible pour investir</b>	<b>15 299 427,59</b>

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

45 voix pour,  
0 voix contre,  
0 abstention,

### **Décident**

- De rapporter la délibération du 27 janvier 2020 relative au budget primitif,

- D'approuver le budget primitif tel qu'il est présenté ci-dessus pour l'année 2020, et dont le détail sous forme de la maquette normalisée figure en annexe,
- D'approuver le programme d'investissement,
- De prendre acte que les déficits cumulés des régies qui s'élèvent à -2 246 233,01 € en fonctionnement et -102 542,11 € en investissement seront inscrits en report au budget du Sydeme au travers d'une décision modificative lorsque les opérations de fusion auront été finalisées par le SCG, portant ainsi les reports définitifs qui figureront au compte administratif 2020 du Sydeme à - 18.890.729,46 € en fonctionnement et à + 2 326 662,12 € en investissement.

**La délibération est adoptée à l'unanimité**

Fait à MORSBACH, le 22 juin 2020

Roland ROTH,  
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,  
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le.....**23 JUIN 2020**.....  
Et de la transmission en Sous-Préfecture le .....**23 JUIN 2020**.....

